



Centre Communal d'Action Sociale  
Ville de Tours

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°22-128

### Séance du 16 décembre 2022

Date de convocation : 12/12/2022 L'an 2022, le 16 décembre 2022 à 14h30, le Conseil d'Administration du CCAS de la ville de Tours, dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Administrateurs en exercice : 17

Administrateurs présents : 11/17

Administrateurs votants : 16/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme WANNERROY ; Mme QUINTON ; M. BRUN ; Mme DARIES ; Mme CABANNE ; M. PIERRE ; M. MUSSARD ; M. FLEISCH ; Mme BECARD et Mme MAUDUIT.

Avaient donné pouvoir : M. le MAIRE à Mme MOUSSOUNI ; Mme LE CORRE à Mme BECARD ; M. OREAL à M. MUSSARD ; Mme LEVAVASSEUR à M. FLEISCH et Mme SERRA à M. BRUN.

Était absente excusée : Mme BLET.

**Tome 1 - N°22-128 - OBJET : Décisions d'aides financières prises en application du règlement communal d'aide sociale facultative – novembre 2022**

Différentes décisions ont été prises dans le cadre du règlement communal d'aide sociale facultative au cours du mois de novembre 2022.

	Aides CASF	Pour rappel, en 2021	Aides alimentaires d'urgence	Pour rappel, en 2021	Familles suivies par le CCAS (démarche de régularisation)	PV Exceptionnels
<b>Octobre 2022</b>	17 563,61 €	18 849,66 €	1 250 €	1 085 €	740,85 €	-
<b>Novembre 2022</b>	20 149,62 €	18 370,99 €	1 055 €	1 430 €	126,32 €	-

Les membres du Conseil d'Administration entérinent ces décisions pour les montants énoncés ci-dessus.

Délibération adoptée à la majorité.

Abstention de Mme Nicolay-Cabanne (sortie de la salle).

Pour le Maire, Président du CCAS

Et par Délégation

La Vice-Présidente,



Rachel MOUSSOUNI